



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse

Enseignement obligatoire

Etablissement primaire Perly-Certoux/Compesières/Laconnex/Soral

Direction de l'établissement
Ecole de Perly-Certoux
Route de Certoux 35
1258 Perly

AUX PARENTS DE L'ECOLE
DE COMPESIÈRES

Genève, le 5 août 2026

N/réf. : FH/vh/

Concerne : Rentrée scolaire 2026

Madame, Monsieur,

À la suite des importantes intempéries survenues le 29 juin dernier, la nouvelle école de Compesières a subi d'importants dégâts d'eau nécessitant des travaux d'assèchement et de remise en état. Ces travaux ne permettent malheureusement pas d'accueillir les élèves dans les nouveaux locaux pour la rentrée scolaire.

La rentrée du lundi 17 août 2026 est toutefois bien maintenue et se déroulera dans les bâtiments actuellement occupés par l'établissement, à savoir l'École 1900, les Pavillons 2010 et les locaux du parascolaire. Les élèves seront accueillis par leur enseignante ou leur enseignant selon les modalités habituelles.

Les horaires, les accès à l'école ainsi que l'organisation générale de la rentrée restent inchangés. Les élèves retrouveront un environnement scolaire qu'ils connaissent déjà, ce qui permettra d'assurer une rentrée dans des conditions sereines malgré les circonstances.

Les familles des élèves de 1P ainsi que celles des nouveaux élèves seront contactées directement par les enseignants concernés afin de recevoir les informations pratiques relatives à la pré-rentrée (pour les 1P) et à la rentrée scolaire.

La salle de gymnastique de la nouvelle école n'étant pas encore disponible, les leçons d'éducation physique seront provisoirement organisées à l'extérieur de l'école ou dans d'autres installations telles que la salle de gymnastique de l'école de Perly-Certoux. Les modalités pratiques seront communiquées aux élèves et à leurs familles en temps utile.

La Commune poursuit activement les travaux de remise en état. À ce stade, il n'est toutefois pas encore possible de communiquer une date fiable pour le déménagement vers les nouveaux bâtiments. Dès que le calendrier sera stabilisé, nous informerons naturellement les familles de l'organisation retenue et des éventuelles conséquences pratiques pour les enfants.

/..

Nous sommes pleinement conscients que ces circonstances exceptionnelles peuvent susciter des interrogations et vous remercions pour votre compréhension et votre confiance. Avec la Commune et les différents partenaires, nous mettons tout en œuvre afin d'assurer une rentrée sereine et de préparer, dans les meilleures conditions, l'installation future dans la nouvelle école.

En nous réjouissant d'accueillir prochainement votre enfant, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.



Frédéric Heiz
Directeur

Copie à : Corps enseignant
Parascolaire
Mairie